



Snep retraités

Bulletin d'informations

Il est significatif que la mobilisation sociale démarre tôt et de façon unitaire

Sommaire :

- Dynamitage du modèle français page 2
- Syndicalisation page 3
- Manifestation page 3
- Disparition page 3
- Stage de Dinard page 3

Le 4 octobre prolonge les actions menées depuis 2003 et ancre durablement la contestation de ce gouvernement, que les élections de 2004, le vote contre le TCE ce 29 mai avaient déjà largement bousculé.

C'est bien parce qu'il sait que l'opposition à sa politique grandit que de Villepin a décidé de faire passer sa politique par ordonnances, spéculant sur le fait que l'émiettement syndical était un handicap pour la mobilisation. Le constat est là : la situation sociale est suffisamment grave que le rassemblement syndical s'est imposé ! C'est tout le sens du 4 octobre. Certes, tout n'est pas réglé entre les organisations mais sur les questions aussi essentielles que les salaires, l'emploi, les droits collectifs et individuels des salariés complétées des services publics pour les fédérations de fonctionnaires et des questions de l'école pour les fédérations de l'éducation, la lutte commune prend de l'ampleur. Nous savons que le 4 doit être réussi et qu'il devra avoir des prolongements. Dans l'immédiat jouons à fond sa réussite, cela positionnera au mieux les débats sur la poursuite de la lutte à tous.

Nous voyons bien aujourd'hui que l'engagement dans la lutte s'étend dans de nombreux secteurs et que l'envie gagne de nombreux salariés de ne pas se laisser faire. Le patronat est plus brutal que jamais et le gouvernement entièrement dévoué à sa cause ; cependant toutes les partitions élaborées ne se jouent pas comme ils souhaiteraient. C'est la contestation pied à pied de tous les dossiers qu'il faut faire grandir. La population y est de plus en plus prête même s'il faut convaincre encore de nombreux personnels atteints de pessimisme ou d'attentisme électoraliste et misent sur le rendez-vous présidentiel de 2007, comme si, par magie, les problèmes non traités auparavant devaient trouver une juste solution par rapport à nos revendications. L'expérience nous a montré le leurre d'une telle démarche. C'est bien le mouvement social nourri des exigences des luttes qui est la garantie du contenu de programmes transformateurs. C'est bien la tâche du moment et c'est bien cela qu'il faut immanquablement réussir.

Gonflé à bloc pour le 4 octobre et ses suites !

Syndicat National de
l'Éducation Physique de
l'enseignement public
(FSU)
76 rue des Rohdeaux 75020 PARIS
Tél : 01.44.62.82.10
Fax : 01.43.66.72.63
Internet : louise.gavary@snepfusu.net

Directeur de publication :
Jean Lafontan
Imprimerie SNEP
Trimestriel

N° commission paritaire :
0307507232
N° ISSN : 1772-7634
Abonnement revue 4,57€ -
abonnement revue + suppléments
6,10€

Jean LAFONTAN
Secrétaire général

Dynamitage du « modèle français »

Après 20 ans de « restos du cœur », le nombre de pauvres contraints d'y recourir ne fait qu'augmenter. Les SDF se multiplient...

Sont principalement touchés des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des chômeurs de courte ou longue durée mais parfois aussi des travailleurs dont les revenus ne leur permettent pas de vivre dignement.

Avec l'aide active des médias, les dirigeants veulent nous convaincre que « le modèle français », trop coûteux, trop contraignant et déresponsabilisant, serait le responsable de cette situation intolérable. Il faudrait se hâter de rejoindre le « modèle anglo-saxon » ! Il serait intéressant d'examiner celui-ci, ses inégalités croissantes et le surendettement massif et asservissant qui le caractérisent.

La pauvreté actuellement criante résulte de trop peu de « modèle français » et non de son excès. Ce modèle mis en place à la libération par le CNR (« conseil national de la résistance » dont les 60 ans ont été oubliés) était fondé sur plusieurs piliers étroitement liés : le droit du travail garantissant les travailleurs, la protection sociale solidaire alimentée par les cotisations sociales, le développement des services publics, une fiscalité redistributive dont l'impôt sur le revenu progressif est l'expression, l'intervention financière de l'État pour impulser l'économie et l'emploi. Le fondement en était la SOLIDARITÉ : chacun devant contribuer, par les cotisations ou la fiscalité, selon ses moyens pour percevoir en fonction de ses besoins. Cela a permis, pendant plusieurs décennies, de faire reculer la pauvreté, notamment celle des vieux, de placer la France en tête au plan sanitaire, de développer le système éducatif, l'économie, l'emploi et l'attractivité industrielle de notre pays.

L'attaque, délibérée, d'abord prudente et insidieuse, contre chacun ces piliers de la solidarité et de l'efficacité sociale, devient maintenant brutale et accélère les besoins d'une assistance de substitution qui est un pis-aller et un retour au XIX^{ème} siècle.

2003 : loi Fillon contre les retraites ; 2004 : loi contre la santé ; 2005 : mise en cause du code du travail, asphyxie et/ou bradage des services publics au profit du privé...y compris celui de l'éducation et de la recherche. Au-delà des dégâts matériels qui frapperont chacun, actifs et

retraités, le plus grave est sans doute l'éclatement des solidarités et le chacun pour soi que ce dynamitage du modèle français provoque, pour le plus grand profit du privé.

Le 4 octobre est donc important, non seulement pour améliorer le pouvoir d'achat et mettre un terme aux destructions en cours des services publics, du code du travail et de la protection sociale, mais aussi, pour imposer une tout autre orientation, solidaire vraiment, conforme à la volonté de changement réel exprimée, notamment le 29 mai dernier, y compris par ceux qui ont voté « oui ». Les besoins à satisfaire, dans tous les domaines, ne peuvent attendre

Syndicats et forces politiques de gauche ont, chacun à leur place, la responsabilité de contribuer à une alternative renouvelée, sociale, ambitieuse et crédible. Comme en 1945, cela suppose une forte mobilisation, de chacun, actif et retraité.



MGEN :
la mutualité sera-t-elle à la hauteur des exigences ?

Le bulletin 239 de la MGEN, rendant compte de l'AG de Nantes 2005, rappelle, dans l'article « Les exigences du mouvement mutualiste » que l'ordonnance du 19 octobre 1945 créant la Sécurité Sociale subordonnait sa réalisation à « un ensemble complexe de mesures qui engagent toute la politique économique et sociale du pays : mesures économiques tendant à éviter les crises...organisation de l'emploi assurant à chacun des possibilités de travail...garantie des salariés contre l'arbitraire...salaires fournissant à chaque travailleur des moyens suffisants d'existence... »

Elle rappelle aussi que « la Sécurité Sociale a été construite par opposition à l'assistance et la solidarité par différenciation de l'assurance individuelle ».

Cependant, elle ne rappelle pas que la Mutualité a voulu maintenir sa place contre une Sécurité Sociale universelle obligatoire.

Pour que la mutualité et notre MGEN soient à la hauteur des exigences actuelles et de nos attentes, plusieurs questions doivent être débattues collectivement :

- la réduction dans l'accès à des soins de qualité peut-elle faire l'économie de l'engagement des adhérents de la MGEN dans la bataille contre la loi livrant la santé aux assurances privées, voire pour une autre politique économique et sociale ?
- quelle est la place, éventuelle, des complémentaires santé, fussent-elles mutualistes dans la couverture maladie ?
- comment « équilibrer », nécessairement, les comptes de l'assurance maladie ? Le pouvoir, mais la MGEN aussi, ne privilégie-t-il pas la réduction des dépenses alors que l'amélioration des recettes et de la prévention sont déterminants ?
- le maintien de la mutualisation à la MGEN passe-t-il par une diversification des prestations et des cotisations ou par un progrès assumé de la solidarité ? La santé est en effet « inassurable individuellement » comme le prouve la répartition très inégale de son coût : l'essentiel dans les derniers mois de vie et pour une minorité de maladies et d'adhérents.

Ces questions, parmi d'autres, devront être débattues par l'ensemble des adhérents de la MGEN et non abandonnées à des dirigeants, fussent-ils élus, compétents, généreux, dévoués.

Il y va de notre santé et du maintien de la solidarité pour l'assurer vraiment !

Pour le SNEP et la FSU, il faut continuer à mener la bataille pour une protection sociale de haut niveau, vers les 100% pris en charge par l'assurance maladie obligatoire.

Edouard VERNIER



Syndicalisation

Le 29 septembre, 115 d'entre vous se sont resyndiqués.

Vous étiez 159 le 4 octobre 2004, ce qui d'une certaine façon marque le pas de la syndicalisation, inquiétant

Début juillet, 784 retraités étaient syndiqués (près de 7% de l'ensemble des syndiqués au SNEP). Sans une réelle progression (900 fin juin 2006 ?), il sera moins facile de faire prendre en compte les besoins et attentes des retraités au SNEP à la FSU, à la FGR.

Face à la détermination du gouvernement de « casser » toutes les conquêtes sociales, c'est ensemble actifs et retraités que nous devons nous opposer aux régressions qui annoncent une société inégalitaire.

En rejoignant vite le SNEP, vous permettrez à notre syndicat de se doter de moyens financiers pour poursuivre, développer la réflexion et les formes de résistance, de luttes (?) que nous serons amenés à engager.

Rappel : En adhérent au SNEP, vous devenez adhérent de la Fédération des retraités de la Fonction Publique (FGR-RP).

Le SNEP paie à la FGR une cotisation de 7,8 euros par adhérent ce qui vous permet de recevoir « le courrier du retraité ».

Louise GAVARY

Disparitions

Jean-Yves HUYSMAN nous a quitté fin juin après une longue maladie qui malgré son courage à eu raison de sa résistance.

Jean-Yves avait pendant 3 ans contribué à animer le groupe des retraités avec compétence et dynamisme.

Un militant toujours disponible et chaleureux que nous n'oublierons pas.

La commission nationale des retraités du SNEP exprime sa profonde tristesse.

André KAWA dont la vie faite d'engagement, de militantisme syndical et de l'EPS nous a quitté le 31 août. Triste été...

Claude LE DEAN

Nicole CHOFFEE nous a brutalement quittés le 25 Juillet. On la rencontrait souvent aux manifs, accompagnée de son fils Olivier.

C'était une artiste, spécialiste de danse à l'Université Lumière 2 elle avait des projets plein la tête depuis sa retraite. Elle voulait faire partager sa passion, en FPC, à l'AEPPS ; elle est intervenue en danse l'année dernière au collège Lamartine à Villeurbanne et au collège où son fils Sylvain est prof d'EPS.

Elle était aussi peintre (aquarelles, pastels, sanguines) et sculptrice (bronze). Ses dernières expositions ont eu lieu en Mai et Juin, malgré le mal qui la rongait.

Elégance de la gestualité, fluidité, militantisme généreux... Adieu Nicole.

Manifestation

Le SNEP appelle les retraités à participer nombreux à la journée d'actions du:

Mardi 4 octobre 2005

Les organisations syndicales CGT, FSU, UNSA, CFDT, FO, CFTC et CGC de la Fonction publique appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser en convergence avec les autres salariés le 4 octobre par une journée nationale de grève et de manifestations.

Elles refusent les choix d'affaiblissement de la fonction publique qui se traduisent par des suppressions massives d'emplois et une précarité accrue.

Elles revendiquent :

- Une politique de l'emploi statutaire garantissant un service public répondant aux besoins de la population.

- La défense et l'amélioration des garanties statutaires.

- Des mesures ambitieuses en matière de salaire et pension, permettant de rattraper les retards accumulés, d'assurer le maintien et une progression du pouvoir d'achat, la reconnaissance des qualifications et la refonte de la grille, le déblocage et l'amélioration des promotions.

Elles exigent l'ouverture immédiate de négociations sur l'ensemble de ces points.



Stage de Dinard

27 retraités se sont retrouvés au CREPS de Dinard pour une semaine d'activités sportives toniques et de balades et visites. Un grand MERCI à Yvon Adam sans qui cette première expérience n'aurait été possible (suite dans le prochain numéro).

Andrée ZELEZ